



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## **RAPPORT DE JURY**

**Concours de recrutement de professeur des écoles**

**Session 2011**

**CRPE 2011  
Bilan chiffré**

| CONCOURS                        | Inscrits    | Présents    | Note du dernier admissible /120 | Admissibles                          | Note du dernier admis LP /240 | Nb postes = Nb admis LP | Note du dernier inscrit LC /240 | Nb d'admis LC |
|---------------------------------|-------------|-------------|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------|
| Externe public                  | 1458        | 730         | 67.50<br>(11.25/20)             | 241<br>(228 présents)<br>ratio : 2   | 144                           | 120                     | 136.50                          | 23            |
| 3 <sup>ème</sup> externe public | 233         | 51          | 66.75<br>(11.12/20)             | 7<br>ratio : 2.33                    | 157.50                        | 3                       | 135.75                          | 2             |
| Externe privé                   | 614         | 376         | 57.00<br>(09.50/20)             | 149<br>(147 présents)<br>ratio : 1.6 | 135                           | 93                      | 134.25                          | 5             |
| 2 <sup>nd</sup> interne privé   | 212         | 143         | 57.00<br>(09.50/20)             | 17<br>ratio : 1.7                    | 123.00                        | 10                      | /                               | 0             |
| <b>Total</b>                    | <b>2517</b> | <b>1300</b> | <b>/</b>                        | <b>414</b>                           | <b>/</b>                      | <b>226</b>              | <b>/</b>                        | <b>30</b>     |

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES - SESSION 2011**

**Répartition des admissibles selon les options choisies**

| Public/privé | Concours    | Nombre d'admissibles | Maths     |              |              |               |            |               |           |               |
|--------------|-------------|----------------------|-----------|--------------|--------------|---------------|------------|---------------|-----------|---------------|
|              |             |                      | Musique   |              | Arts visuels |               | EPS        |               |           |               |
|              |             |                      |           |              |              |               | course     |               | danse     |               |
| Public       | Externe     | 240                  | 27        | 11,25%       | 20           | 8,33%         | 163        | 67,92%        | 30        | 12,50%        |
|              | 3ème        | 7                    | 0         | 0,00%        | 1            | 14,29%        | 6          | 85,71%        | 0         | 0,00%         |
| Privé        | Externe     | 149                  | 11        | 7,38%        | 29           | 19,46%        | 90         | 60,40%        | 19        | 12,75%        |
|              | 2nd interne | 17                   | 3         | 17,65%       | 3            | 17,65%        | 6          | 35,29%        | 5         | 29,41%        |
| <b>Total</b> |             | <b>413</b>           | <b>41</b> | <b>9,93%</b> | <b>53</b>    | <b>12,83%</b> | <b>265</b> | <b>64,16%</b> | <b>54</b> | <b>13,08%</b> |

**Rapport de jury - CRPE 2011**  
**Epreuve écrite de français**

1. Remarques d'ordre général

- La réactualisation du concours a demandé aux candidats de gérer deux sujets dans le délai imparti. Dans l'ensemble, cette contrainte a été efficacement prise en compte car les correcteurs ont pu lire une majorité de copies homogènes et équilibrées.
- Les copies, dans l'ensemble soignées, témoignent d'un effort manifeste de rédaction et de développement facilitant ainsi la lecture des correcteurs qui peuvent alors se concentrer sur le contenu. A la marge, quelques copies présentent une graphie et une orthographe relâchées peu conformes à ce qui est attendu à ce niveau de concours. Il est essentiel de rappeler l'influence incontestable d'une copie calligraphiquement soignée et suffisamment aérée (paragraphe bien différenciés et parties espacées). Cette disposition reflète les compétences de rigueur et de structuration qui sont attendues d'un futur enseignant.
- Le niveau d'expression est assez satisfaisant (grammaire, orthographe, syntaxe). Quelques copies, encore trop nombreuses, sont cependant parsemées de phrases vides de sens et ponctuées de termes abstraits ; les candidats concernés montrent ainsi leur manque de maîtrise des notions associées.
- L'attention des futurs candidats est appelée pour ce qui concerne le respect de l'orthographe des mots usuels et des noms propres contenus dans les textes.
- Il est conseillé aux candidats fragiles en expression écrite de s'entraîner à écrire le plus souvent possible et de surveiller la tenue syntaxique et orthographique de leur production ; essentiellement par égard pour la fonction sollicitée car la maîtrise conséquente de la langue française écrite et l'aisance dans son maniement représentent une des conditions minimales pour enseigner.
- A la différence de l'ancienne version du concours, les différents exercices du sujet étaient totalement indépendants. Pour autant le jury a regretté le nombre trop rare de candidats ayant référé de manière explicite la question de lexique au corpus de textes.

2. Remarques relatives à l'analyse du corpus

- Les nouvelles modalités de concours n'ont pas encore été intégrées par les candidats puisque c'est encore le modèle de la synthèse qui a été convoqué par la plupart d'entre eux : à savoir une énumération d'idées sans réelle analyse. Dans ce cas, seule l'intégration de citations marquait alors la différence entre les deux exercices.
- L'analyse n'est donc pas maîtrisée en tant qu'exercice universitaire : les problématiques sont le plus souvent inexistantes voire maladroites quand elles ont été définies. Le développement est globalement bien structuré mais les plans restent stéréotypés et calqués strictement sur la consigne, à savoir la fonction des mythes dans la création littéraire et dans la formation de l'individu. Les candidats doivent s'autoriser à prendre le risque de réorganiser leurs idées à partir de la consigne pour un travail personnel et dynamique.
- La formulation de transitions est parfois insuffisante et l'enchaînement logique des phrases également ; bien des développements sont présentés sans souci de faire apparaître les articulations logiques. Les correcteurs ont également constaté la faiblesse des conclusions qui sont davantage des résumés qu'une mise en perspective.
- La compréhension des textes est satisfaisante dans l'ensemble mais ils sont trop souvent cités et réorganisés sans être mis en perspective. Dans un trop grand nombre de copies les textes sont traités comme pour une synthèse et sont résumés. Rarement les candidats analysent les textes pour se les approprier ; il leur est vivement conseillé de s'entraîner à la dissertation pour éviter les paraphrases. L'argumentation se révèle peu approfondie, la majorité des copies se situe plutôt dans la narration.
- Les textes ont le plus souvent tous été exploités mais l'extrait de *Germinal* a été insuffisamment utilisé comme illustration du mythe en acte et comme élément de l'intertextualité. Plusieurs candidats se sont trouvés en difficulté pour l'intégrer

pertinemment à l'analyse ; très rares sont les candidats ayant fait mention du mythe du Minotaure alors que cela était attendu par le jury.

- Une confusion entre mythe et genre littéraire a souvent été rencontrée dans les copies ; les candidats concernés ont ainsi fait état du peu de connaissances relatives aux mythes maîtrisées. Ces manques les ont conduit à tirer des généralités des textes sans les illustrer par des références précises.
- Pour autant, très peu de contresens ont été constatés sauf pour ce qui concerne la fonction sociale du mythe dans le texte de Michel Tournier et de la notion de renouvellement par la création littéraire. Le lien avec l'œuvre d'Emile Zola n'a pas été perçu dans la majorité des cas.
- Certains candidats montrent une culture littéraire parfois déficiente : Eliade a souvent été considéré comme une femme, des confusions entre Zola et Hugo ont été relevées. La méconnaissance des œuvres patrimoniales atteint son summum lorsque Zola est identifié comme un écrivain du 20<sup>ème</sup> siècle (erreur dans la lecture des références bibliographiques avec confusion entre date de réédition et date de 1<sup>ère</sup> parution) qui traite même des « horreurs de la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale ».

### Critères de correction (Barème de 6 points)

⇒ Critères de réussite :

1. Eléments relatifs à la structure (2 points) :
  - Introduction conséquente avec formulation d'une problématique et annonce du plan ; conclusion synthétique
  - Développement équilibré et organisé
  - Guidage du lecteur assuré par des transitions, des phrases annonces, une identification des sources et des articulations logiques
2. Eléments relatifs à la lecture et compréhension des textes (2 points)
  - Caractérisation explicite de l'idée principale de chacun des textes :
    - Mircea Eliade : dimension sociétale du mythe avec l'idée de filiation
    - Serge Boimare : dimension de la formation de l'individu avec la création de repères personnels
    - Michel Tournier : réactivation du mythe dans la création ou place du mythe dans la littérature
    - Emile Zola : expression de la figure implicite de l'ogre ou du minotaure, à savoir le mythe en acte
  - Pertinence des idées reprises
  - Utilisation raisonnée des citations et références aux textes
3. Eléments relatifs à l'écriture
  - Dynamique argumentative
  - Qualité de la langue écrite ; clarté et justesse de l'expression
  - Reformulation des idées de manière synthétique
  - Précision de termes reflétant la maîtrise des savoirs

⇒ Pénalisations :

- Analyse non terminée
- Paraphrases
- Syntaxe défailante

### 3. Remarques relatives à la question de grammaire

- L'exercice consistait à relever, sous forme d'un classement raisonné, et à analyser les différentes propositions subordonnées dans le texte de Mircea Eliade. Le jury insiste sur la nécessité d'avoir une lecture attentive de la consigne car quelques candidats ont traité la question sur le texte de Michel Tournier ; cette erreur est, bien sûr, pénalisante.
- Aucune copie n'a traité complètement cette question. Le domaine est mal maîtrisé par la majorité des candidats, le concept d'analyse d'une phrase complexe n'étant pas acquis et la notion de subordination insuffisamment dominé. Certaines copies laissent

apparaître de véritables lacunes dans le domaine de la grammaire (manque de savoirs et de méthode).

- Globalement la consigne est respectée puisque l'ensemble des candidats propose un classement raisonné mais erroné pour certains en raison de la confusion nature-fonction. Il est conseillé aux candidats d'aller vers un classement qui met en valeur les notions fondamentales avant les détails. Dans l'ensemble les subordonnées relatives sont mieux analysées que les conjonctives.
- Les correcteurs ont relevé beaucoup de confusions dans la terminologie et surtout les fonctions. Des confusions entre relatives et conjonctives mais aussi entre propositions indépendantes coordonnées (introduites par une conjonction de coordination) et les propositions subordonnées conjonctives (introduites par une conjonction de subordination).
- Le choix de mettre en tableau facilite la lecture et donc la correction. Certains candidats auraient dû privilégier l'essentiel et éviter des commentaires trop longs, les amenant le plus souvent à commettre des erreurs.

#### Critères de correction (Barème de 2 points)

- 0,25 point par occurrence correctement classée et analysée
- Retrait de 0,5 point pour toute erreur manifeste

#### 4. Remarques relatives à la question d'orthographe

- Cet exercice, qui consistait à justifier l'orthographe des homonymes indiqués, a représenté une des questions les mieux traitées dans l'ensemble du sujet. Le relevé déjà présent a facilité considérablement la tâche des candidats ; pour autant certaines contributions laissent apparaître l'incapacité de certains à classer de façon simple les mots grammaticaux.
- Dans l'ensemble, l'identification est précise et justifiée à l'exception du pronom relatif « où » (confusion fréquente avec l'adverbe ou la préposition) et du pronom personnel réfléchi « se ». Il a été également relevé de nombreuses confusions entre déterminant et pronom mais aussi entre adjectif et pronom. Ces erreurs confirment que la terminologie grammaticale n'est pas acquise par un nombre trop important de candidats.
- La question a parfois été traitée à un niveau scolaire et non au niveau universitaire attendu, l'explication par la seule formule : « on peut remplacer par... » n'est pas admissible à ce niveau d'étude puisque l'exercice impose une justification linguistique (nature, sémantique). De nombreux candidats ont eu tendance à se référer à des « astuces » pédagogiques plutôt qu'à des connaissances grammaticales pour distinguer les deux termes. Ce procédé de substitution pourrait être pertinent s'il traduisait la volonté d'introduire une dimension didactique. Mais il constituerait une plus-value uniquement en complément de l'analyse attendue pour ce type d'exercice.
- Le traitement global de l'homonymie est rare, seuls quelques candidats ont pris le soin d'introduire la réponse à l'exercice par une définition. Même si cela n'est pas exigé, le jury apprécierait que les candidats fassent le lien avec les difficultés probables des élèves sur cette notion.
- Les candidats ayant pris le soin de traiter la question en couplant les homophones ont fait preuve de leur souci de clarté et d'organisation pertinente de la présentation.

#### Critères de correction (Barème de 2 points)

- Retrait de 0,25 point par erreur ou omission
- Pas de sanction pour l'emploi du terme « article » au lieu de « déterminant » ou de « verbe » à la place « d'auxiliaire »

#### 5. Remarques relatives à la question de vocabulaire

- Cette question a été traitée de manière satisfaisante pour ce qui concerne le relevé du mot de la même famille que « bouche ». La métaphore associée à ce substantif a dans l'ensemble été bien perçue mais très peu de mise en lien avec la valeur du mythe.
- Les termes le plus souvent utilisés ont été les suivants : métaphore, champ lexical (avec cependant des erreurs surprenantes lorsqu'est fait référence au champ lexical des monstres, du mystère), personnification. Le jury regrette que la métaphore filée ait été si peu usitée et que la notion de « sens propre - sens figuré » soit quasiment inexistante dans les copies.
- De nombreuses copies ont fait état d'une confusion entre mots de la même famille et champ lexical
- Il est conseillé aux candidats de prendre de la distance pour exploiter davantage les faits linguistiques dans l'interprétation. Une approche globale du sujet, via la question de lexique aurait permis au candidat de redonner au texte d'Emile Zola sa place dans le corpus ; quelques rares candidats ont su l'exploiter de manière pertinente dans l'analyse mais n'ont pas su le reprendre dans la question de langue.
- Le jury appelle l'attention des candidats sur l'orthographe correcte des mots lorsque ceux-ci sont repris d'un texte. Un nombre beaucoup trop important n'a pas été en capacité de recopier le mot « puits » correctement.

#### Critères de correction (Barème de 2 points)

- Signification argumentée du mot « bouche » : 0,5 point
- Relevé et argumentation du mot « bouchée » : 1 point
- Référence au mythe : 0,5 point

**Rapport de jury - CRPE 2011**  
**Epreuve écrite d'Histoire – géographie, instruction civique et morale**

*Le présent rapport est la synthèse des remarques formulées par les correcteurs de l'épreuve (IEN, professeurs d'IUFM, de collège et de lycée, conseillers pédagogiques).*

*L'épreuve a reposé sur deux questions. Chacune a compté pour le même nombre de points. Une faiblesse dans le traitement d'une des deux questions pénalise fortement le candidat.*

1. **REMARQUES GENERALES**

Si les jurys ont déploré sur quelques rares copies le peu de capacités à produire une syntaxe correcte sans fautes d'orthographe (accords avec verbes non faits ou orthographe lexicale surprenante « cerfs »/ « serfs »), ils ont peu sanctionné. Dans l'ensemble, ils ont observé une bonne présentation comprenant une problématique. Ils soulignent que les réponses longues, rédigées de façon littéraire ne constituent pas un gage de réussite. Elles peuvent même porter préjudice si elles traduisent un manque de connaissances et des difficultés à contextualiser.

Le candidat pour réussir cette épreuve doit traiter les deux questions, éviter les formulations hâtives et relire. Enfin, l'équilibre dans le traitement des deux parties (Français/Histoire-Géographie) est essentiel.

2. **PREMIERE QUESTION DE GEOGRAPHIE (sans document)**

**« Les villes et le développement durable »**

Les candidats ont majoritairement répondu à cette question sous l'angle du développement durable, faisant parfois des confusions avec l'environnement et oubliant de traiter de la ville. Les dimensions sociales et économiques, la problématique des villes (recevant la majorité de la population française) ont été rarement abordées. Les dates attendues (1992/Sommet de la Terre, loi sur l'air de 1986, projet de loi dit « Grenelle I » de février 2009) ont été peu citées. D'autres l'ont été, parfois sans lien avec la question (loi « littoral » par exemple).

La définition du développement durable apparaît sur la majorité des copies, introduisant ainsi les actions réalisées par les villes. Vient ensuite très souvent un catalogue de réponses allant de la gestion de l'eau, du tri des déchets au développement des transports en commun. Le candidat ciblant dans ses propos une ville en particulier (celle qu'il connaît) et prônant un comportement citoyen utilisait un argumentaire parfois très simpliste. Certains n'hésitant pas à écrire que pour bien vivre mieux valait aller vivre en campagne, oubliant ainsi les faits économiques et l'histoire du développement de la ville.

L'urbanisation des villes en tant que lieu de vie d'une population a été peu abordée. On attendait du candidat qu'il mette en évidence la dynamique actuelle de l'organisation spatiale des villes en l'articulant avec les problématiques du développement durable. Il devait donc faire preuve de connaissances actualisées, notamment sur la répartition de la population à l'intérieur d'un espace urbain et manier avec justesse un certain nombre de notions essentielles telles que densité, urbanisation, péri-urbanisation.

Les copies mettant en avant organisation des villes avec enjeux du développement durable et argumentant autour d'exemples et des localisations précises ont été valorisées.

### 3. DEUXIEME QUESTION D'HISTOIRE (avec documents)

#### « Les relations entre seigneurs et paysans au Moyen Age après l'an mil. »

Les candidats qui mettaient en évidence la seigneurie comme espace de relations seigneurs/paysans, les formes de domination et de protections seigneuriales ont vu leur copie valorisée. Les correcteurs ont noté une période bien cernée par la majorité des candidats, avec des repères chronologiques pertinents. Mais ils ont aussi souligné des confusions entre pouvoir royal et féodalité, vassalité et statut des paysans (certains étant adoués lors de cérémonies).

La question du pouvoir est souvent traitée naïvement (l'appui sur les documents en est peut-être la raison). Cette vision était parfois intemporelle, marquée parfois par l'idée de « lutte des classes ». Les bonnes copies ont utilisé un vocabulaire historique étoffé (seigneurie foncière, seigneurie banale, tenures, redevances, banalités) introduisant leur propos par un rappel sur la société féodale, l'écrasante majorité des paysans, leurs statuts, leurs rapports de dépendances vis à vis du seigneur. La référence à la miniature était pertinente, mais peu d'allusions à l'histoire des arts (œuvre référence). Rares sont ceux qui ont indiqué l'émancipation paysanne, l'essor économique des campagnes et l'affaiblissement du pouvoir royal réduisant ainsi les prérogatives des seigneurs.

Les correcteurs ont sanctionné les copies faisant état d'un propos simpliste sur cette longue période, commentant les documents à leur disposition en se contentant uniquement des informations fournies par ceux-ci. L'intégration des documents et leur analyse étaient attendues pour nourrir le traitement de la question. Et il ne peut y avoir d'analyse de documents qui ne prennent appui sur des connaissances. En terme de méthodologie, les candidats paraphrasant les citations, reprenant sommairement les termes « redevances » et faisant allusion à la justice du seigneur (parce qu'il était écrit « nous jugerons ») ne pouvaient réussir. Ils ne montraient pas qu'ils avaient compris le sens des relations entre les hommes autour des idées clés (seigneurie, domination, protection). Les correcteurs ont enfin déploré une simple lecture d'image de la miniature, avec une description du premier plan, du deuxième et du troisième plan (allant parfois jusqu'à écrire que le seigneur était endormi dans son château pendant que le paysan travaillait).

Globalement, cette épreuve était réussie, si les candidats traitaient des deux questions faisant preuve de connaissances en offrant un propos organisé et argumenté. Les professeurs du second degré ont qualifié certaines copies de niveau collège et s'interrogent sur la faiblesse de ces connaissances.

### 4. CONCLUSIONS SUR L'EPREUVE

Les remarques faites sur la correction de cette épreuve mettent en lumière la nécessité d'une préparation centrée sur l'acquisition de connaissances et sur appropriation minimale de l'épistémologie des disciplines que l'on va enseigner. Elles posent la question des acquis des candidats lors de leur scolarité obligatoire.

#### **Compétences attendues et conseils pour réussir cette épreuve**

- ⇒ Savoir organiser un texte cohérent, lisible, présenté de manière ordonnée et aérée. Présenter son propos en paragraphes pour mettre en évidence une bonne structuration de la pensée. Quelques éléments introductifs pour définir les termes, donner les grandes idées du traitement sont souhaitables et appréciées.
- ⇒ Pouvoir faire état de connaissances fondamentales et d'une réflexion sur les objets d'enseignement au programme des classes. La maîtrise des savoirs est essentielle et

la fréquentation de manuels du secondaire permet de bien traiter les questions. Mais elle ne doit pas se limiter à une accumulation de fiches. Elle doit s'accompagner d'une réflexion complémentaire sur la démarche (décrire en localisant, identifier les dynamiques d'une œuvre, s'interroger sur les acteurs spatiaux qui influencent l'apparition d'un phénomène).

- ⇒ La priorité d'une bonne préparation à cette épreuve passe par l'acquisition de savoirs disciplinaires solides (concepts définis avec précision, repères chronologiques, localisations, personnages et savoirs mis en perspective). Conseil est donné aux candidats de travailler l'acquisition de termes spécifiques, de leur sens précis, de se doter d'outils chronologiques pour éviter des dates floues, s'entraîner à localiser, même de manière schématique des faits géographiques fondamentaux. La préparation à une question de géographie peut s'accompagner d'un entraînement à sa représentation sous la forme d'un croquis. C'est un moyen de mémorisation efficace.
- ⇒ Bien gérer le temps imparti (consacrer au moins 1 heure trente au traitement de cette deuxième partie). S'entraîner à analyser les termes d'une question, leur association, à confronter les documents lorsqu'ils sont présents. La relecture afin de corriger expressions, orthographe et grammaire est nécessaire. Lors de la rédaction, privilégier clarté, exposition synthétique plutôt qu'un assemblage confus d'idées.

L'organisation du propos de façon rigoureuse évite la paraphrase et le recours au schéma est valorisant à condition qu'il soit correctement réalisé et légendé.

La présentation soignée et une écriture lisible restent des éléments indispensables à la réussite du candidat.

**Il est enfin rappelé que désormais cette deuxième partie constitue un changement notable et est devenue exclusivement scientifique.**

**Rapport de jury - CRPE 2011**  
**Epreuve écrite de mathématiques**

**Remarques d'ordre général**

Cette année, ces écrits s'inscrivent dans le cadre d'une épreuve écrite de mathématiques et de sciences expérimentales et de technologie correspondant à la nouvelle configuration du concours.

Ils forment **un ensemble avec l'oral d'admission** où il s'agira de présenter la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques (suivie de l'interrogation, au choix du candidat, sur les arts visuels, la musique ou l'éducation physique et sportive). **Les candidats consulteront cependant avec profit les rapports de jury des années précédentes** et particulièrement les remarques d'ordre général ainsi que les aspects portant sur les connaissances disciplinaires pour la partie mathématique, de nombreux conseils restant d'actualité.

Ainsi, par exemple, **la présentation qui doit permettre au correcteur de distinguer les éléments de réponse attendus** (utilisation de tirets dans une énumération, paragraphes bien distincts, mise en valeur des résultats) généralement correcte reste un élément apprécié démontrant les qualités requises de communication.

Le sujet des épreuves 2011, dans sa rédaction, pose **la question de la culture mathématique des enseignants du premier degré** au-delà des éléments strictement liés aux programmes actuels de l'école primaire.

Les questions de l'énoncé touchent des domaines variés des mathématiques.

Sur douze points, ces écrits visent à évaluer « la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques, en référence aux programmes de l'école primaire, ainsi que la capacité à raisonner logiquement dans les domaines numérique et géométrique et à communiquer dans un langage précis et rigoureux. ».

Les douze points valorisent donc connaissances et raisonnements mathématiques.

**Jusqu'à deux points ont pu être ôtés pour sanctionner la présentation, l'orthographe et la correction de l'expression.**

Environ 7% des candidats ont ainsi été pénalisés de 0,5 à 2 points pour des défauts de correction syntaxique et de qualité orthographique de leur production. Le jury a utilisé la gamme totale de la notation de 0 à 12.

**On attend de la part de quelqu'un qui postule à l'emploi de professeur des écoles qu'il soit à même de présenter clairement un raisonnement, une démarche, et de communiquer lisiblement de manière argumentée.**

**Remarques s'appuyant sur la spécificité du contenu de l'épreuve 2011**

Sur un plan général, les réussites vont en décroissant de l'exercice 1 au problème.

**On recommandera aux candidats de veiller à l'équilibre général de leur copie et d'explicitier leurs démarches en fonction de la question et de son importance relative.**

Dans leur grande majorité, les postulants au concours se sont préparés avec sérieux à l'épreuve, ce que confirment les résultats chiffrés (moyenne [de l'ordre de 6,25] et médiane [de l'ordre de 6,5] des écrits spécifiques).

**On peut valoriser**, pour nombre d'entre eux, **l'approche de la numération** (affirmation 2 de l'énoncé), **la connaissance de formules mathématiques** (calcul de périmètre du cercle, aires des triangles, volume...), **l'utilisation raisonnée des pourcentages**.

**Les erreurs récurrentes** rencontrées concernent :

- **des connaissances mathématiques déficientes** (définition des nombres premiers entre eux ; confusions entre les notions d'opposé et d'inverse, de moyenne des vitesses et de vitesse moyenne, de triangle isocèle/équilatéral...);
- pour beaucoup de candidats, la résolution du problème par **des effets de contagion entre les figures du problème** (hexagone des parties A et B du problème et pentagone de la partie C).

On recommande aux candidats :

- d'exercer leur esprit critique pour ne pas produire **de résultats invraisemblables** (2,49 bactéries dans l'exercice 1 ; distance de freinage dépassant le kilomètre dans l'exercice 2 ; masse d'écrou de plusieurs dizaines ou centaines de kilogrammes dans la résolution du problème...);
- de se garder de présenter **des calculs « bricolés »** pour parvenir au résultat attendu (partie A du problème), le soupçon de malhonnêteté a été systématiquement sanctionné ;
- **d'affirmer sans justifier** (exemples :  $1 \quad (9+4 \ 5) = 9-4 \ 5$  ; nature des triangles des différentes parties du problème).

Les remarques sur l'utilisation d'un tableur évoqué lors de l'épreuve 2009 restent d'actualité : « A ce titre, les formules saisies doivent posséder une **syntaxe** correcte. Les notions de **référence relative et absolue** doivent être connues. »

**Les meilleures copies** se sont distinguées par une bonne maîtrise de la trigonométrie, une rigueur dans les réponses concernant valeur approchée et valeur exacte, l'emploi justifié d'un vocabulaire spécifique et une attention à la justification argumentée des réponses.

**De manière générale, les candidats valoriseront leur copie par des efforts de démonstration et d'argumentation.**

**Rapport de jury - CRPE 2011**  
**Epreuve écrite de sciences expérimentales et technologie**

L'épreuve était composée de trois questions de technologie. Le sujet était en relation avec des

« Capteurs d'énergie intégrés à la couverture d'un bâtiment industriel ». La lecture de trois documents était nécessaire pour répondre aux questions.

Les correcteurs ont noté un niveau général de l'ensemble des copies assez faible. Les connaissances scientifiques des candidats restent moyennes et le lexique scientifique peu maîtrisé.

De nombreux candidats décrivent ou paraphrasent les documents proposés et analysent très peu. La capacité à comprendre, analyser et exploiter de manière synthétique fait souvent défaut. Certaines questions appelaient des réponses courtes or beaucoup de candidats se sont noyés dans une analyse exhaustive des données.

Les conseils du jury portent sur la lecture des énoncés qui doit être très rigoureuse. Les candidats doivent cibler les connaissances qui sont demandées, repérer les verbes qui renvoient à des actions spécifiques. Cela leur permettra d'éviter les propos hors-sujets ainsi que la récitation de définitions non demandées. Ils doivent employer la terminologie exacte et attendue : cela exige d'utiliser un langage précis et scientifique. De nombreux candidats décrivent, paraphrasent les documents proposés et analysent très peu. La capacité à comprendre, analyser et exploiter de manière synthétique fait souvent défaut.

Les candidats ne doivent pas oublier que certaines réponses gagnent en clarté si elles sont accompagnées d'un tableau ou de schémas. En ce qui concerne ces derniers, il faut les légènder et utiliser les symboles conventionnels.

### **Analyse des réponses**

#### **• Question 1**

Peu de bonnes réponses, les candidats ont rédigé des « hors sujet » et peu pris en compte les documents proposés pour répondre aux questions. En électricité, les notions de base ne sont pas acquises (méconnaissance à 90% de la notion de montage en série).

#### **• Question 2**

Souvent des réponses intuitives avec des justifications peu scientifiques. Les candidats ne maîtrisent pas les notions de calcul d'un pavage. Des problèmes de conversion d'unités ont été notés.

#### **• Question 3**

Question assez bien réussie dans l'ensemble cependant un manque de rigueur est constaté pour concevoir et légènder un schéma avec sur certaines copies une confusion entre dessin et schéma.

Un manque de maîtrise d'un langage scientifique. Le vocabulaire n'est pas assez précis (des erreurs sur le sens des mots (thermique, source, transformateur...))

**RAPPORT DE JURY – session 2011**  
**ORAL 1 : présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques et interrogation sur l'option : arts visuels, musique ou EPS**

**1/ L'épreuve : partie 1 et partie 2 :**

De manière générale, les candidats connaissent et respectent les modalités de l'épreuve. *Les commissions de jury sont restées vigilantes sur le niveau de connaissance des candidats et sur la qualité de l'expression orale. Elles ont observé sur ces deux points un niveau hétérogène entre les candidats.*

Les séquences présentées sont le plus souvent stéréotypées et l'intégration des nouvelles technologies limitée.

Les candidats doivent être préparés à la gestion d'une épreuve longue (1 heure) comportant deux parties distinctes sans temps de transition.

**2/ Partie 1 : La présentation d'une séquence de mathématiques**

Une soixantaine de sujets avait été préparée avec la volonté d'un équilibre entre les 3 cycles et entre les différents champs de l'enseignement des mathématiques. A l'entrée dans la salle de préparation le candidat se voyait proposer un tirage au sort parmi 3 sujets dont chacun appartenait à un cycle différent.

En salle de préparation, il disposait d'une documentation composée, d'une part d'un ensemble de textes de référence actuellement en vigueur (programmes, socle commun, .....)

et d'un ensemble de ressources pédagogiques relatives au cycle auquel se référait le sujet. Lors de l'entretien et de l'exposé, le candidat ne pouvait disposer que de ses notes. Il ne pouvait pas avoir recours à un tableau ou à tout autre support notamment informatique.

Il est rappelé que l'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à s'approprier un ensemble de ressources pour construire une séquence en cohérence avec les attentes du programme et du socle commun de connaissances et de compétences. Il est attendu qu'il soit capable d'effectuer des choix argumentés.

**Lors de l'exposé :**

La plupart des candidats s'est présentée bien préparée avec une bonne connaissance de l'épreuve. Les commissions ont effectué plusieurs constats :

- Les programmes sont globalement connus ;
- Les candidats s'efforcent d'entrer dans le cadre et d'offrir une lisibilité de leur propos au jury ;
- L'évaluation et la différenciation sont généralement abordées mais de manière superficielle et convenue ;
- Quelques candidats calquent leur présentation sur un exposé très, voire trop, théorique, souvent éloigné de la pratique de la classe ;
- La place de l'élève et ses activités sont d'ailleurs rarement mises en avant.
- La qualité des introductions et les conclusions sont dans l'ensemble satisfaisantes et bien appréciées des commissions.

**Recommandations :**

**Concernant l'utilisation de la documentation :**

- Le dossier institutionnel ne se limite pas aux programmes. Le candidat est invité à faire usage de manière plus exhaustive du dossier institutionnel. A titre d'exemple on

peut regretter la faible référence aux évaluations nationales et aux grilles de référence.

- Pour compléter un usage généralement pertinent de la documentation disponible, il est attendu du candidat qu'il fasse une description plus précise des documents qu'il a retenus en s'efforçant de justifier et d'argumenter ses choix ;
- Il est également attendu du candidat qu'il affiche un esprit critique à l'égard de la documentation mise à sa disposition qui doit le conduire à effectuer des choix adaptés et argumentés. Une mise à distance est nécessaire.
- Une analyse critique de la documentation disponible est encouragée, c'est une manière d'attester d'une posture professionnelle qui doit être celle d'un enseignant lorsqu'il sélectionne des ressources dans la perspective d'une séquence à développer.

#### **Concernant la séquence présentée :**

- L'apprentissage visé ne doit pas nécessairement être concentré sur la séquence présentée mais être resitué dans le cadre d'une programmation pouvant comporter plusieurs séquences portant sur cette compétence.
- Il est demandé au candidat de rechercher une progressivité dans la séquence en cherchant une articulation des séances entre elles. Une recherche d'équilibre entre le temps réservé à l'évaluation et celui dévolu aux situations de recherche et d'institutionnalisation doit être opéré. Cette démarche évite que la séquence proposée soit construite sous la forme d'une accumulation d'activités sans réelle cohérence.
- Le candidat ne doit pas s'enfermer dans des concepts parfois mal maîtrisés (exemples : différentes formes d'évaluations, procédure personnelle/experte) et penser à préparer la description des supports conçus ou à partir de la documentation du concours mise à sa disposition.

#### **Concernant l'organisation de l'exposé :**

- Le candidat doit garder à l'esprit que la séquence doit être présentée à l'oral. Par conséquent, il peut se mettre en difficulté s'il a préparé des schémas, croquis, graphiques, tableaux ou figures qu'il ne pourra pas montrer mais devra décrire.
- Il est impératif de prévoir une introduction, une conclusion et d'annoncer d'emblée un plan précis, de s'assurer que l'exposé entre dans les attendus du concours et cadre bien avec le sujet proposé.
- La maîtrise du temps est un point à travailler par le candidat. Il est dans son intérêt d'utiliser toute la durée réservée à l'exposé, et de prendre le temps de réflexion nécessaire pour affirmer son propos.

#### **Autres points de vigilance :**

- Concernant l'évaluation, il est également nécessaire que le candidat soit en mesure d'en clarifier les différentes formes et leurs fonctions
- Quant aux modalités de différenciation pédagogique, elles gagneraient à être concrétisées par des actions et des exemples pratiques.
- Le candidat est également invité à aussi se préparer pour l'enseignement des mathématiques au cycle 1.

#### **Lors de l'entretien :**

La partie « entretien » est la plus difficile pour le candidat et s'avère être la plus discriminante. Les jurys ont constaté chez certains candidats des difficultés pour répondre aux questions, notamment lorsque celles-ci portaient sur :

- La précision des concepts abordés (ordinal/cardinal, procédures de calcul mental, savoirs géométriques,...) ;
- La transposition didactique ;
- La place des élèves.

Le transfert des éléments apportés par le candidat vers d'autres domaines d'apprentissage a été un élément pris en compte dans le questionnement.

Les candidats sont relativement à l'aise sur des questions précises portant sur l'organisation de la classe mais ceci est souvent superficiel et incomplet lors de l'exposé. Ce sont le plus souvent les questions du jury qui conduisent le candidat à se projeter dans l'organisation de la classe et à l'explicitier.

Ils éprouvent plus de difficultés lorsqu'il s'agit de réagir à des questions ouvertes s'appuyant sur les notions mathématiques qu'ils ont introduites ou sur la construction des concepts abordés sur l'ensemble de l'école primaire.

Les meilleurs candidats ont été ceux qui étaient en mesure d'argumenter à l'aide d'exemples concrets. Ils ont su adopter une pratique réflexive et tenir compte des remarques du jury pour apporter des éléments nouveaux. Ils sont également immédiatement été capables de se projeter en situation de classe en décrivant des séances concrètes.

### **Recommandations :**

- Autant le candidat semble préparé à la conduite d'un exposé, autant il semble démuné lors de la phase d'entretien. Il gagnerait en effet à anticiper sur des questions types portant sur des concepts, la transposition didactique et la place de l'élève. Ce constat est en outre renforcé dès lors que le candidat n'a pas utilisé la totalité du temps imparti à l'exposé et que la durée de l'entretien s'en trouve allongée.
- Le candidat doit posséder une perception précise des notions mathématiques abordées à l'école primaire et être vigilant sur la construction de ces notions dans une progressivité générale de l'enseignement des mathématiques sur la totalité de la scolarité à l'école primaire depuis la maternelle.
- Le candidat est invité à prendre le temps de la réflexion pour réussir à argumenter face aux questions du jury (les silences pour réfléchir à la question sont appréciés et admis). Il est attendu de sa part une capacité à se positionner et à argumenter ses choix.
- Le jury ne s'enferme pas sur la compétence ou le domaine du sujet mais peut s'autoriser à élargir le questionnement sur d'autres champs des mathématiques. Le candidat doit être en mesure de mettre en relation les apprentissages d'un champ à l'autre.

## **3/ Partie 2 : Les options**

### **3-1 : L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE :**

Que ce soit pour la course ou pour la danse, cette épreuve possède la particularité que l'entretien est différé par rapport à l'épreuve pratique.

#### **3-1-1 : Course : 1500 M**

Il s'agit d'une course de 1500M réalisée sur piste. Le temps effectué est noté selon un barème distinct pour les garçons et les filles.

Les meilleurs résultats sont observés auprès des candidats les mieux entraînés, en bonne condition physique et qui maîtrisent véritablement leur rythme de course. Globalement, les examinateurs ont constaté que les candidats étaient bien préparés à cette épreuve.

En fonction de la stratégie de course développée par le candidat, celui-ci doit être en mesure de la reproduire. Cette épreuve fait appel à des perceptions proprioceptives, de rythme, de cadence, d'appuis qui donnent la vitesse possible et à des sensations intéroceptives liées à la douleur, à l'essoufflement...C'est la relation de ces différents facteurs que le candidat doit prendre en compte. La régularité de course est une stratégie possible.

#### **Recommandations**

- Un entraînement régulier est conseillé et en particulier sur une piste de 400m pour identifier précisément des données liées à la distance (nombre de tours, incidences d'une course en couloir...).

- Le port de chronos ou autres objets a, dans certains cas, gêné et donc pénalisé les candidats. Il est rappelé que les temps intermédiaires sont indiqués aux candidats aux 300, 700 et 1100m.
- Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à l'épreuve et aux conditions météorologiques.

### **3-1-2 Danse :**

C'est une prestation individuelle conçue dans le but d'être vue et jugée. Sa fonction est de communiquer sens et émotions. La chorégraphie, avec support sonore, a une durée de 2' maximum. La surface d'évolution au sol est de 9 mètres sur 11 mètres.

Les meilleures notes vont à des productions gestuelles de qualité, originales et expressives (humour, gaieté...) qui possèdent des ruptures de rythme. L'argument est lisible et bien développé. Les candidats ont composé avec leur morphologie, leur tempérament, l'argument.

Les candidats moyens présentent une chorégraphie dont l'argument est soit lisible, avec des moyens moteurs limités où l'expression ne prend pas suffisamment en compte l'effet produit, soit peu évident, enfermé dans un style, une gestuelle avancée. Les prestations attestent d'un travail réel mais elles manquent d'expression et de précision. Le lien entre les différents éléments est peu perceptible.

Les productions stéréotypées ou mal construites, sans recherche, sans émotion, caractérisées par une succession de gestes sans lien, obtiennent les notes les plus basses. Pour répondre aux exigences de cette prestation, le candidat est invité à construire sa chorégraphie dans le respect des critères d'évaluation inscrits dans la fiche descriptive. Cette construction est au service de l'argument. La réalisation technique ne doit pas nécessairement être de haut niveau, mais doit être maîtrisée.

### **Recommandations**

- Le sens donné à la production doit être premier, il doit introduire une construction chorégraphique personnelle, originale.
- L'argument, sujet de la chorégraphie, doit être le plus lisible possible gestuellement (une photo ne peut être suffisante, elle doit être complétée par un titre, une phrase).
- Le sens de l'argument doit être rapidement accessible pour le jury : éviter des textes trop longs et la multiplication de supports (objet et texte).
- Éviter des arguments difficiles à interpréter avec les moyens techniques dont dispose le candidat et privilégier un argument qui est notamment inducteur d'émotion et de sensibilité.
- Le travail d'expression doit être affiné, plus symbolique que narratif: il peut évoquer une ambiance, un état, une émotion... L'utilisation d'objets peut induire le mime et faire obstacle à la symbolisation.
- La production doit être claire dans le temps et l'espace : début et fin doivent être très visibles.
- Veiller à ce que la musique ne domine pas la prestation. Soigner sa tenue vestimentaire qui doit être choisie en fonction du mouvement. (Marquer la fin de l'enregistrement sonore.)
- Prévoir un double de la cassette ou du CD. Être attentif à la qualité de l'enregistrement et à l'orientation de l'espace scénique.
- Prendre conscience de la durée (2 minutes maximum) qui impose un engagement immédiat.

### **3-2 MUSIQUE**

Dans une première partie d'une durée totale de 10 minutes, l'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat (durée de 3 à 5 minutes), suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation. Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Dans une deuxième partie d'une durée totale de 10 minutes, le jury présente au candidat un document sonore, afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'expression musicale. L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi ainsi que son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

### Recommandation

#### **Quant à l'interprétation de l'œuvre musicale :**

- Prévoir un exemplaire de la partition et du texte dans le cas d'une chanson pour chacun des membres du jury constitue un élément très appréciable.
- Bien choisir une œuvre adaptée à ses propres capacités et en lien avec des pistes pédagogiques réalisables en classe.
- Privilégier les chants avec accompagnement (CD format wave et non pas mp3).
- Penser à vérifier la note de départ sur le clavier électronique disponible dans la salle si le chant est interprété à capella.

#### **Quant au commentaire pédagogique :**

- Favoriser la qualité plutôt que la quantité en termes de pistes pédagogiques.
- Prendre toujours appui sur les programmes des IO de 2008.
- Veiller à proposer d'autres entrées que l'approche technique (culturelle, esthétique ...).
- Ne pas négliger les propositions concernant les cycles 1 et 2.
- Rester vigilant sur la pertinence des liens avec les autres disciplines.

#### **Quant à l'entretien :**

- Bien se préparer à l'analyse de la structure d'extraits d'œuvres très divers proposés à l'écoute.
- Penser à se référer aux paramètres du son (hauteur, timbre, intensité et durée).
- Envisager de chanter un éventuel thème mis en valeur dans l'extrait.
- Être capable de situer l'œuvre dans son contexte (histoire des arts).

### Observations générales

- La majorité des candidats était bien préparée et confirme la pertinence du choix de cette option.
- La gestion du temps reste toujours délicate en particulier pour les candidats qui ont choisi l'interprétation instrumentale (installation, accord ...).

### 3-3 ARTS VISUELS :

**Dans une première partie d'une durée de 10mn, le candidat présente un exposé construit à partir d'une œuvre plastique de son choix. A travers son analyse, il doit faire ressortir ses connaissances artistiques et culturelles, ainsi que ses capacités à les investir dans des situations pédagogiques.**

Dans une deuxième partie de l'oral, d'une durée de 10mn également, le jury questionne pour approfondir les choix du candidat, l'interroger sur les réflexions pédagogiques et didactiques que celui-ci a développé lors de l'exposé. Il propose ensuite un document visuel pris dans un champ différent de celui choisi par le candidat pour l'exposé.

**Cette épreuve est moyennement réussie et marque les écarts entre des candidats qui offrent des prestations excellentes lors de l'entretien et ceux qui restent dans des présentations superficielles, peu adaptées aux programmes de l'enseignement des arts visuels.**

**Les choix des sujets d'étude apportés par les candidats sont généralement pertinents. On observe que tous les champs des arts visuels ne sont pas représentés et limités pour la plupart aux arts plastiques et à la photographie. Le cinéma et la vidéo, contrairement aux années précédentes, sont totalement absents. Ceux-ci nécessitant**

**un dispositif de présentation, les candidats ont sûrement évité de choisir ces médiums.**

La préparation de l'exposé est très travaillée, bien structurée dans l'ensemble. Les candidats sont entraînés au risque d'un formatage sans grande originalité pour beaucoup même si le choix de l'œuvre présentée est plus réfléchi. Toutefois, il convient d'éviter de déclamer par cœur l'exposé mais d'apporter une interprétation personnelle ou des points de vue originaux qui assouplissent et affinent la communication.

**Recommandations :**

**Concernant l'exposé du candidat**

- Une attention particulière est portée à la qualité et à la lisibilité du document présenté par le candidat.
- Mettre l'accent sur des analyses plastiques qui évitent les redondances et les énumérations d'éléments de l'image, sans nécessairement développer longuement la biographie de l'artiste.
- **S'efforcer de mettre en réseau des œuvres qui développent des notions de même nature.**
- Elargir le choix des supports visuels à l'ensemble des domaines des arts visuels et à l'ensemble des périodes de l'histoire des arts.
- Dévoiler son intérêt ou sa curiosité pour l'actualité artistique et culturelle est indispensable dans la logique de cette épreuve et une exigence pour tout futur enseignant.
- Approfondir la réflexion et la préparation pédagogique, notamment pour préciser les objectifs d'apprentissage en arts visuels, la place et le rôle de l'enseignant, le sens des activités artistiques proposées aux élèves et la place du projet artistique dans la classe.
- Proposer des situations qui concernent les cycles 1 et 2 est tout autant apprécié que celles du cycle 3.
- Avoir réfléchi aux obstacles possibles à la mise en œuvre de leur proposition pédagogique.
- Considérer l'enseignement des arts visuels à l'école primaire par le biais de questionnements et pas seulement par le biais de techniques à s'approprier.

**Concernant l'entretien :**

- Il est très court mais il peut être riche si le candidat entre dans l'échange avec les membres du jury, sans se contenter d'un jeu de questions/ réponses unilatéral et peu dynamique.
- S'entraîner à la gestion du temps qui est très court lors de cette partie de l'épreuve.

## RAPPORT DE JURY CRPE 2011 ARTS VISUELS

2 jurys : 1 public, 1 privé

|                                  | Jury public                                     | Jury privé |
|----------------------------------|---|------------|
| Nombre de candidats présents     | 20  | 31         |
| Nombre de candidats absents      | 1   | 1          |
| Note la plus haute sur 8         | 8   |            |
| Note la plus basse sur 8         | 2.5   |            |
| Note éliminatoire                | 1 candidat a refusé de présenter son exposé : 0 |            |
| Moyenne de l'option arts visuels | 4.5 sur 8                                       |            |

L'oral en arts visuels fait suite à un oral en mathématiques de 40mn.

Dans une première partie d'une durée de 10mn, le candidat présente un exposé construit à partir d'une œuvre plastique de son choix. A travers son analyse, il doit faire ressortir ses connaissances artistiques et culturelles, ainsi que ses capacités à les investir dans des situations pédagogiques.

**Dans une deuxième partie de l'oral d'une durée de 10mn également, le jury questionne pour approfondir les choix du candidat, l'interroger sur les réflexions pédagogiques et didactiques que celui-ci a développé lors de l'exposé. Il propose ensuite un document visuel pris dans un champ différent de celui choisi par le candidat pour l'exposé.**

Cette épreuve est moyennement réussie et marque les écarts entre des candidats qui offrent des prestations excellentes lors de l'entretien et ceux qui restent dans des présentations superficielles, peu adaptées aux programmes de l'enseignement des arts visuels.

### L'exposé du candidat

Une attention particulière est portée au document présenté par le candidat : bonne lisibilité, bonne qualité.

Les candidats apportent leurs sujets d'étude, les choix sont généralement pertinents. On observe que tous les champs des arts visuels ne sont pas représentés et limités pour la plupart aux arts plastiques et à la photographie. Le cinéma et la vidéo, contrairement aux années précédentes, sont totalement absents. Ceux-ci nécessitant un dispositif de présentation, les candidats ont sûrement évité de choisir ces médiums, pour ne pas générer un stress supplémentaire de mise en place du matériel entre les deux parties de l'oral.

### **Quelques conseils aux futurs candidats.**

- **L'exposé**

#### **Interprétation du visuel apporté par le candidat**

→ La préparation de l'exposé est très travaillée, bien structurée dans l'ensemble. Les candidats sont entraînés comme pour les autres épreuves optionnelles, au risque d'un formatage sans grande originalité pour beaucoup même si le choix de l'œuvre présentée est plus réfléchi. L'exposé est pratiquement déclamé par cœur, mais il conviendrait d'y apporter une interprétation personnelle ou des points de vue originaux qui assouplissent et affinent la communication.

→ Il faudrait peut-être s'attacher à des présentations mettant l'accent sur des analyses plastiques qui évitent les redondances et les énumérations d'éléments de l'image, sans nécessairement développer longuement la biographie de l'artiste. Peu de candidats savent mettre en réseau des œuvres qui développent des notions de même nature.

→ Les choix pour les supports visuels peuvent s'élargir vers d'autres domaines des arts visuels ou vers d'autres périodes de l'histoire des arts.

→ Il est apprécié que le document visuel apporté par le candidat soit de bonne qualité et suffisamment visible pour tous les membres du jury.

→ Dévoiler son intérêt ou sa curiosité pour l'actualité artistique et culturelle est indispensable dans la logique de cette épreuve, une exigence pour tout futur enseignant de commencer à construire une culture générale.

### **Le commentaire pédagogique**

La préparation pédagogique mériterait des approfondissements, notamment pour préciser les objectifs d'apprentissage en arts visuels, sur la place et le rôle de l'enseignant, sur le sens des activités artistiques proposées aux élèves, sur la place du projet artistique dans la classe.

Il est conseillé aux candidats

→ De ne pas négliger les propositions pour les cycles 1 et 2.

→ De faire des choix sur 1 cycle ou une problématique propre aux arts visuels

→ De réfléchir aux obstacles possibles à la mise en œuvre de leur proposition pédagogique

→ De ne pas considérer les arts visuels à l'école que par le biais de techniques à s'approprier mais par des questionnements

### **L'entretien avec le jury**

Il est très court mais il peut être riche si le candidat entre dans l'échange avec les membres du jury, sans se contenter d'un jeu de questions/ réponses unilatéral et peu dynamique.

La gestion du temps de cette 2<sup>ème</sup> partie est délicate, il convient de s'y entraîner.

## **RAPPORT DE JURY CRPE 2011 MUSIQUE**

Dans une première partie d'une durée totale de dix minutes, l'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat (durée de trois à cinq minutes), suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation. Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Dans une deuxième partie d'une durée totale de dix minutes, le jury présente au candidat un document sonore, afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'expression musicale. L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi ainsi que son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

Cette épreuve a été globalement réussie par les candidats puisque la moyenne du jury public correspond à 5,11 sur 8.

**Voici quelques résultats récapitulatifs :**

|  | <b>JURY PUBLIC</b> | <b>JURY PRIVÉ</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS</b>                  | <b>22</b>          |                   |
| <b>NOMBRE DE CANDIDATS ABSENTS</b>                   | <b>5</b>           |                   |
| <b>NOTE LA PLUS HAUTE</b>                            | <b>7,5/8</b>       |                   |
| <b>NOTE LA PLUS FAIBLE</b>                           | <b>3/8</b>         |                   |
| <b>MOYENNE DE L'OPTION MUSIQUE</b>                   | <b>5,11/8</b>      |                   |
| <b>NOMBRE DE NOTES SOUS 4</b>                        | <b>3</b>           |                   |
| <b>NOMBRE DE NOTES SUPERIEURES OU<br/>EGALES A 6</b> | <b>7</b>           |                   |

### **QUELQUES CONSEILS PERMETTRONT AUX CANDIDATS D'AMELIORER LEUR PRESTATION :**

➤ **Quant à l'interprétation de l'œuvre musicale :**

- Prévoir un exemplaire de la partition et du texte dans le cas d'une chanson pour chacun des membres du jury constitue un élément très appréciable.
- Bien choisir une œuvre adaptée à ses propres capacités et en lien avec des pistes pédagogiques réalisables en classe.
- Privilégier les chants avec accompagnement (CD format wave et non pas mp3).
- Penser à vérifier la note de départ si le chant est interprété à capella.

➤ **Quant au commentaire pédagogique :**

- Favoriser la qualité plutôt que la quantité en termes de pistes pédagogiques.
- Prendre toujours appui sur les programmes des IO de 2008.
- Veiller à proposer d'autres entrées que l'approche technique (culturelle, esthétique ...).
- Ne pas négliger les propositions concernant les cycles 1 et 2.

- Rester vigilant sur la pertinence des liens avec les autres disciplines.

➤ **Quant à l'entretien avec le jury :**

- Bien se préparer à l'analyse de la structure d'extraits d'œuvres très divers proposés à l'écoute.
- Penser à se référer aux paramètres du son (hauteur, timbre, intensité et durée).
- Envisager de chanter un éventuel thème mis en valeur dans l'extrait.
- Etre capable de situer l'œuvre dans son contexte (histoire des arts).

**OBSERVATIONS GENERALES :**

- La majorité des candidats était bien préparée et confirme la pertinence du choix de cette option.
- La gestion du temps reste toujours délicate en particulier pour les candidats qui ont choisi l'interprétation instrumentale (installation, accord ...).

## **Rapport de jury CRPE 2011 Prestation physique au choix**

### **COURSE : 1500 M**

#### **Prestation :**

Course de 1500M réalisée sur piste. Le temps effectué est noté sur 20 points selon un barème distinct pour les garçons et les filles.

#### **Notes de la session 2011**

Les meilleures notes sont obtenues par des sportifs entraînés, en bonne condition physique et qui maîtrisent véritablement leur rythme de course.

Les notes moyennes concernent des candidats qui se sont entraînés mais aux qualités physiques moyennes.

Les notes les plus basses sont obtenues souvent par des candidats mal préparés qui ont une allure de course très faible ou plus souvent par des candidats volontaires mais désavantagés par leur morphologie.

Bonne préparation des candidats (es) à cette épreuve.

#### **Exigences**

En fonction de la stratégie de course développée par le candidat, celui-ci doit être en mesure de la reproduire. Cette épreuve fait appel à des perceptions proprioceptives, de rythme, de cadence, d'appuis qui donnent la vitesse possible et à des sensations intéroceptives liées à la douleur, à l'essoufflement...C'est la relation de ces différents facteurs que le candidat doit prendre en compte. La régularité de course est une stratégie possible.

#### **Recommandations**

Un entraînement régulier est conseillé et en particulier sur une piste de 400m pour identifier précisément des données liées à la distance (nombre de tours, incidences d'une course en couloir...).

Le port de chronos ou autres objets a, dans certains cas, gêné et donc pénalisé les candidats. Il est rappelé que les temps intermédiaires sont indiqués aux candidats aux 300, 700 et 1100m.

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à l'épreuve et aux conditions météorologiques.

### **DANSE**

#### **Prestation :**

C'est une prestation individuelle conçue dans le but d'être vue et jugée. Sa fonction est de communiquer sens et émotions. La chorégraphie, avec support sonore, a une durée de 2' maximum. La surface d'évolution au sol est de 9 mètres sur 11 mètres.

#### **Notes de la session 2011**

Les meilleures notes vont à des productions gestuelles de qualité, originales et expressives (humour, gaieté...) qui possèdent des ruptures de rythme. L'argument est lisible et bien développé. Les candidats ont composé avec leur morphologie, leur tempérament, l'argument. Motricité distanciée du réel, stylisée.

Les candidats moyens présentent une chorégraphie dont l'argument est soit lisible, avec des moyens moteurs limités où l'expression ne prend pas suffisamment en compte l'effet produit, soit peu évident, enfermé dans un style, une gestuelle avancée. Un travail réel mais qui manque d'expression et de précision. Ils ont du mal à faire les liaisons entre les différents éléments.

Les productions stéréotypées ou mal construites, sans recherche, sans émotion, caractérisées par une succession de gestes sans lien, obtiennent les notes les plus basses. Il est constaté un décalage total avec l'argument fourni et/ou une gestuelle pauvre, répétitive, monotone. Utilisation trop uniforme d'une seule partie du corps. L'argument est caricaturé : mimes sans enchaînement dansé.

Cela est notamment dû à un manque évident de préparation et de compréhension des niveaux d'exigence de l'épreuve. Les propositions vont de l'argument non préparé à l'argument soigné et original.

### **Exigences**

Pour répondre aux exigences de cette prestation il faut construire sa chorégraphie dans le respect des critères d'évaluation inscrits dans la fiche descriptive, cette construction est au service de l'argument. La réalisation technique n'est pas nécessairement de haut niveau, mais maîtrisée.

### **Recommandations**

**Le sens** donné à la production doit être premier, il doit introduire une construction chorégraphique personnelle, originale. **L'argument**, sujet de la chorégraphie, doit être le plus lisible possible gestuellement (une photo ne peut être suffisante, elle doit être complétée par un titre, une phrase). Le sens de l'argument doit être rapidement accessible pour le jury : éviter des textes trop longs et la multiplication de supports (objet et texte). Éviter des arguments difficiles à interpréter avec les moyens techniques dont dispose le candidat. Choisir un argument qui est notamment inducteur d'émotion et de sensibilité.

Le **travail d'expression** doit être affiné, plus symbolique que narratif: il peut évoquer une ambiance, un état, une émotion... L'utilisation d'objets peut induire le mime et faire obstacle à la symbolisation.

**La production** doit être claire dans le temps et l'espace : début et fin doivent être très visibles.

Veiller à ce que **la musique** ne domine pas la prestation. Soigner sa tenue vestimentaire, à choisir en fonction du mouvement. (Marquer la fin de l'enregistrement sonore.)

Prévoir un double de la cassette ou du CD. Être attentif à la qualité de l'enregistrement et à l'orientation de l'espace scénique.

Prendre conscience de la durée (2 minutes maximum) qui impose un engagement immédiat.

**RAPPORT DE JURY DE CONCOURS - Session 2011**  
**ORAL 2 : Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français**  
**et interrogation sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'Etat, de façon éthique**  
**et responsable »**

### **1. L'épreuve : partie 1 et partie 2**

De façon générale, les commissions de jury de l'épreuve 2 ont noté que :

- les candidats se sont préparés avec beaucoup de sérieux aux épreuves d'admission. La réalité de leurs connaissances institutionnelles oriente l'accompagnement à la prise de fonction vers des questions de mise en œuvre de leurs savoirs. A titre d'exemple, les programmes de l'école primaire, le socle commun et le livret personnel de compétences révèlent une compréhension globale de l'enseignement du premier degré et de ses enjeux ;
- les candidats utilisent convenablement le temps d'exposé dont ils disposent (vingt minutes pour la première partie, dix minutes pour la deuxième) témoignant ainsi d'une bonne appréhension des sujets qui leur sont proposés.
- les exposés sont dans l'ensemble structurés, argumentés et répondent à la problématique du sujet ;
- les candidats font preuve, en général, d'une bonne capacité à dialoguer avec les membres de la commission et à prendre de la distance avec leur préparation ;

Il convient donc pour chaque candidat de valoriser ces points dans leur présentation comme dans l'entretien avec la commission. On peut donc résumer ainsi les conseils à donner aux candidats :

- Pour la préparation le jour de l'épreuve :
  - Faire une lecture attentive des documents, en tirer les éléments fondamentaux par rapport aux attentes de cette épreuve.
  - Mettre en relation les différents documents proposés
  - Préparer un plan bien structuré.
- Pour l'exposé :
  - soigner la présentation du corpus, notamment en distinguant bien la nature des documents;
  - construire un exposé structuré autour du sujet proposé permettant de dépasser la seule analyse des textes ;
  - s'appuyer sur ses connaissances
  - respecter le plan annoncé
- Pour l'entretien proprement dit :
  - écouter les questions, répondre avec cohérence et en osant exprimer une opinion;
  - équilibrer les références théoriques et pratiques;
  - faire preuve de conviction et de dynamisme dans ses propos.

Les candidats ont tout intérêt à s'emparer des questions des membres de la commission pour faire évoluer leurs propositions pédagogiques, montrant ainsi leurs capacités d'analyse et de réflexion d'une part, leur capacité à accepter un processus de formation d'autre part, dont on sait qu'il sera continu tout au long de la carrière à laquelle ils aspirent.

### **2. Les contenus**

#### **Partie 1**

Globalement, les candidats ont plus de peine à intégrer la question de l'évaluation dans leur démarche et son corollaire, la prise en compte de la diversité des élèves.

On rappellera donc que :

- l'évaluation dans ses diverses modalités, est constitutive du processus d'apprentissage ;
- elle correspond à une compétence essentielle du professeur des écoles.

Si le jury n'attend pas des candidats une expertise dans le traitement de la difficulté scolaire, il est en revanche sensible à ce que le candidat ne confonde pas la qualité d'une préparation de séquence avec sa mise en œuvre. La référence de ce point de vue à ses expériences pratiques (et en particulier au stage en responsabilité) est intéressante quand :

- elle intervient à bon escient ;
- elle illustre la difficulté d'apprendre chez certains élèves.

Anticiper les difficultés possibles relève sans doute là aussi d'une expérience qui fait défaut aux candidats et qui ne leur sera pas reprochée : on peut cependant attendre des candidats qu'ils envisagent que tous les élèves ne répondent pas aux attentes du maître, a fortiori pas au moment où celles-ci sont exprimées.

La réflexion des candidats sur des difficultés possibles liées à une séance d'apprentissage est souhaitée.

L'élargissement de la séquence à une progression sur l'année ou sur le cycle est également difficile.

Il est donc pertinent de resituer, si on est en mesure de le faire, une séquence d'enseignement dans les repères de progressivité proposés à l'école maternelle ou dans les progressions proposées à l'école élémentaire.

La construction d'une séquence doit faire état d'une logique pour développer des savoirs et des compétences chez les élèves : il importe au terme de cet exposé que soient rendus explicites les apprentissages des élèves, en référence aux programmes en vigueur et au socle commun. La description d'un déroulement ne suffit pas, l'activité de l'élève n'étant qu'un prétexte pour apprendre. Prendre appui sur un corpus ne signifie pas se limiter à ce corpus : s'appuyer sur des documents, les analyser pour les exploiter à des fins pédagogiques n'interdit pas d'extrapoler à d'autres ressources connues du candidat. Ainsi, « les ressources pour faire la classe », quand elles sont connues ou ont été utilisées, peuvent avantageusement compléter la documentation proposée par le sujet.

Les capacités d'élargissement du sujet au cours de l'entretien sont appréciées, soit qu'elles font appel à un autre cycle d'enseignement, soit qu'elles mettent en valeur la polyvalence des enseignements dans le premier degré.

Enfin, les candidats, composant sur des sujets liés à l'école maternelle, ont intérêt à disposer d'une connaissance minimale du développement de l'enfant et de ce que l'institution peut en attendre dans ses apprentissages premiers.

## Partie 2

La deuxième partie de l'épreuve constituait cette année une nouveauté dans la configuration du concours de recrutement de professeur des écoles. Une réflexion sur la nature même de cette partie de l'épreuve est de bon augure pour un candidat désireux d'embrasser la fonction d'enseignant.

Avoir réfléchi à ce que signifie être fonctionnaire nécessite d'avoir connaissance des textes qui régissent les droits et les obligations des fonctionnaires.

Agir de façon éthique et responsable suppose d'être suffisamment au clair sur ces notions.

Les sujets proposent toujours une situation concrète de départ : le candidat doit être capable de la comprendre dans sa globalité, d'analyser les principes qui la sous-tendent et de repérer les éléments qui la caractérisent. Il n'est pas attendu en effet de la part du candidat une restitution de connaissances juridiques, administratives ou réglementaires. Si celles-ci sont évidemment souhaitables, elles ne constituent pas le cœur de l'épreuve, dont l'objet est de montrer qu'en prétendant à cette fonction, afin de pouvoir l'exercer, le candidat n'ignore pas le fonctionnement de l'école.

Analyser une situation en la contextualisant, combiner le général, le réglementaire, avec la singularité d'une situation, c'est adopter une démarche d'emblée responsable.

Le sens de la responsabilité se décline également par la capacité à trouver l'information, à prendre appui sur l'environnement professionnel d'un professeur des écoles, à faire preuve de bon sens.

Cette épreuve, centrée sur l'action (la capacité à agir), vise à repérer les qualités de pragmatisme attendues chez de futurs professionnels à qui les parents confieront leurs enfants.

Incarner l'institution implique un sens aigu des responsabilités, dont la première est d'exercer le devoir de surveillance de tous les élèves et donc de chaque élève.

Les sujets, qui se distinguent par la diversité des situations qu'ils proposent, ont en commun la mise en exergue du rôle de l'enseignant. Tout comme les questions du jury, ils n'induisent pas une réponse unique mais des capacités à gérer une situation de façon institutionnelle et relationnelle, en indiquant les aspects incontournables. Le candidat doit en effet démontrer par son traitement du sujet qu'il a d'ores et déjà intégré la dimension sociale du métier de professeur des écoles.

Il peut arriver qu'un lien possible existe entre le sujet et la construction chez l'élève des compétences sociales et civiques du socle commun.

Repérer les invariants, développer les bons réflexes, communiquer à bon escient et s'adresser aux bons interlocuteurs sont des éléments clés pour réussir cette partie de l'épreuve, distincte de la première, centrée sur l'organisation et la conception d'une séquence.

### **3. La posture professionnelle des candidats**

En évitant l'écueil de l'assurance excessive, les candidats, qui affirment leurs choix professionnels en les assumant, font preuve d'une qualité attendue : concevoir son enseignement au service des apprentissages des élèves. Mais le préambule des programmes rappelle que « *si un maître est d'abord maître du choix de sa méthode, il est au service des progrès de ses élèves par rapport aux objectifs des programmes* ».

Que ce soit lors de l'exposé ou au cours de l'entretien, les candidats capables de concilier choix professionnels, réflexion sur ces choix, humilité devant la tâche d'enseignement et prise en compte de chaque élève, laissent entrevoir des atouts illustrés par leur sens de la pondération.

Enfin, le candidat a intérêt à considérer les deux parties de l'épreuve comme différentes et à se remobiliser, quand bien même, il n'est pas satisfait de lui-même sur la première partie.